

Les créations d'entreprises en 2019 dans la Métropole de Lyon

Sommaire

L'entrepreneuriat à l'épreuve de la crise sanitaire	2
29 471 créations d'entreprises dans la métropole lyonnaise en 2019	3
Services aux entreprises, premier secteur de la création d'entreprise	4
25% de créations supplémentaires entre 2018 et 2019	6
Le regain d'intérêt pour le statut du micro-entrepreneuriat se confirme en 2019	7
Les créateurs d'entreprises individuelles en France en 2019	8
Les créatrices d'entreprises en Auvergne-Rhône-Alpes	9
Données complémentaires	10
Définitions et sources	14

Cette note sur l'entrepreneuriat, qui concerne la période d'avant Covid - 19, ne pouvait être publiée, sans évoquer les premiers effets de la crise sanitaire, que nous traversons, sur l'activité économique et entrepreneuriale (p.2). Cela ne doit pas occulter les très bons résultats de la création dans la métropole lyonnaise en 2019.

En effet, le nombre de créations d'entreprises dans la métropole lyonnaise atteint 29 471 en 2019, soit 25% de plus qu'en 2018. C'est la plus forte progression depuis 2010. Elle est plus élevée que celle enregistrée au plan national ou à l'échelle des plus grandes métropoles françaises.

La hausse des créations dans la métropole lyonnaise, a bénéficié à tous les secteurs et toutes les formes d'entreprises.

La logistique urbaine et les activités spécialisées scientifiques et techniques restent les plus gros contributeurs à la hausse du nombre de créations.

Elles sont relayées, cette année, par les autres secteurs.

Les services aux particuliers, ont vu ainsi leur nombre de créations progresser entre 2018 et 2019, beaucoup plus vite dans la métropole lyonnaise qu'à l'échelle nationale ou dans les sept plus grandes métropoles françaises réunies.

L'attrait du régime simplifié du micro-entrepreneur se confirme. Il a séduit plus de la moitié des porteurs de projet de la métropole lyonnaise en 2019, réalisant une progression de 37% par rapport à 2018.

Les autres formes juridiques d'entreprises, progressent aussi. Ainsi, les créations d'entreprises individuelles classiques (hors micro-entreprises) enregistrent une hausse de 15% et les sociétés augmentent de 11%.

Hors micro-entreprises, 5% des entreprises de la métropole emploient un ou plusieurs salariés au démarrage de l'activité. Cette part est comparable à la moyenne régionale, nationale ou celle des plus grandes métropoles de l'hexagone.

L'entrepreneuriat à l'épreuve de la crise sanitaire

La crise sanitaire liée au Covid-19, a plongé l'économie mondiale dans l'incertitude. En deux mois, les effets du ralentissement brutal de l'activité économique en France se font d'ores et déjà très largement sentir sur la création d'entreprises. Selon l'Insee, en avril 2020, le nombre de créations en France est en forte baisse pour le deuxième mois consécutif : - 25% entre février et mars 2020 et -33% entre mars et avril.

D'après Bpifrance, au mois d'avril 2020, le nombre de créations en Auvergne-Rhône-Alpes, enregistre une baisse record par rapport au mois d'avril 2019 (-46%). Ce fort repli affecte la totalité des grandes régions françaises. Au sein de la région, l'Allier, l'Isère, la Loire, le Rhône ou la Dôme sont les départements qui ont subi les plus fortes baisses de leurs créations. Tous les secteurs font les frais de cette situation inédite, en particulier les activités présentes tels que l'hébergement-restauration, le commerce non alimentaire, l'immobilier, le transport ou les services aux ménages.

La Banque de France estime que les conséquences économiques liées au confinement pourraient se traduire par la destruction d'un million d'emploi en

France, tablant sur un retour à un niveau d'activité d'avant-crise dans au moins deux ans. Rien qu'au premier trimestre 2020, un demi million d'emplois, quasi-exclusivement privés, ont été détruits selon l'Insee.

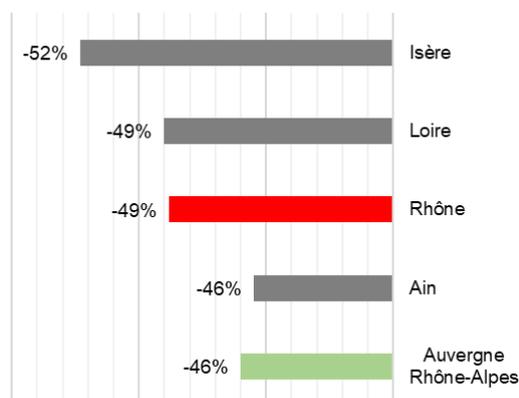
Avec le déconfinement, les créations d'entreprises ont rebondi de 60% au mois de mai par rapport à avril sans toutefois retrouver leur niveau d'avant-crise rapporte l'Insee.

Cette relative embellie est portée par de fortes hausses dans le commerce, les activités immobilières, le transport-logistique, le BTP et les services aux ménages.

Au-delà de son impact sur notre économie, cette crise a révélé ou confirmé les opportunités à saisir, par les porteurs de projets en particulier, dans des activités porteuses (nouvelles technologies du numérique, santé, e-commerce de produits de première nécessité, livraison de repas, services à la personne...).

Elle interpelle aussi sur la nécessité d'anticipation et d'adaptation à des situations nouvelles quand elles se présenteront dans le futur. Cette capacité d'adaptation et de résilience se pose encore davantage pour les chefs d'entreprise face à l'incertitude. Pour faire face aux contraintes du confinement et maintenir l'activité, un travail de réorganisation dans plusieurs domaines a vu le jour. C'est ainsi que certains restaurateurs qui n'avaient jamais proposé de vente à emporter l'intègrent désormais à leur offre, que le télétravail s'est généralisé pour une très grande majorité de salariés quand la nature de l'activité le permettait, et que l'apprentissage à distance ou la téléconsultation ont bonifié.

Evolution du nombre de créations entre avril 2019 et avril 2020



Source: Insee – Sirene. Traitement Bpifrance– Observatoire de la création d'entreprise.

29 471 créations d'entreprises dans la métropole lyonnaise en 2019

Les créations d'entreprises atteignent un nouveau record

En 2019, les créations d'entreprises¹ dans la métropole lyonnaise atteignent leur plus haut niveau depuis 2009, date d'entrée en vigueur du régime de l'auto-entrepreneur, remplacé depuis 2014 par celui du micro-entrepreneur.

Le territoire enregistre 29 471 nouvelles immatriculations en 2019, soit 29,5% de l'ensemble des créations de la région Auvergne-Rhône-Alpes (29% en 2018).

La métropole lyonnaise, premier territoire de l'entrepreneuriat en France en 2019

Si la dynamique entrepreneuriale profite à la totalité des régions françaises et les sept plus grandes métropoles², elle est particulièrement favorable à la métropole lyonnaise qui enregistre une des plus fortes progressions de l'année (+25% par rapport à 2018) et le taux de création³ le plus élevé (23% en 2019).

Au sein du Pôle Métropolitain⁴, tous les territoires affichent des hausses très élevées. Elles varient entre +25% dans la métropole lyonnaise et +34% dans la CA Porte de l'Isère.

¹ Cf. définitions - p. 11

² Les sept plus grandes métropole françaises (hors Paris) comptent chacune 500 000 habitants ou plus. Elles regroupent les métropoles de Lyon, Aix-Marseille, Bordeaux, Lille, Toulouse, Nice Côte d'Azur et Nantes.

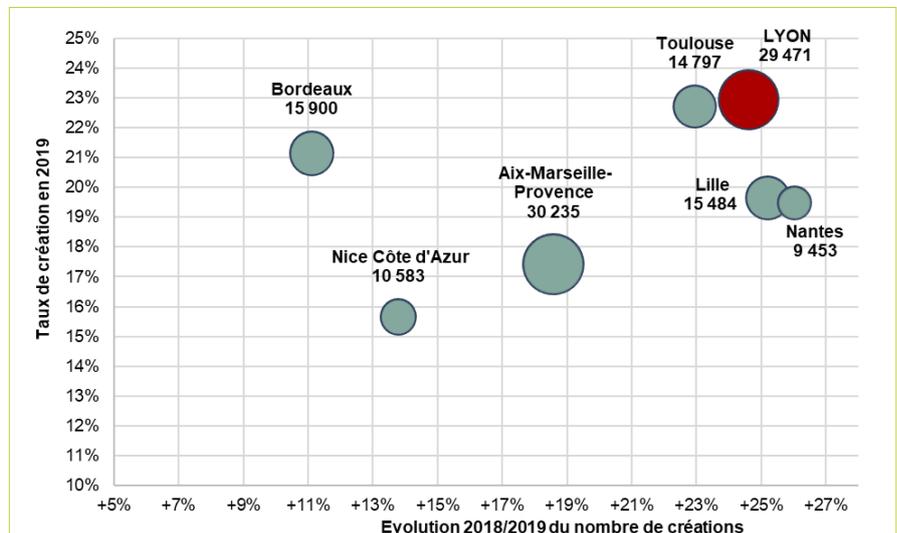
³ Taux de création (ou taux de renouvellement) : rapport du nombre de créations d'entreprises d'une année au stock d'entreprises au 1^{er} janvier de cette même année. Il exprime le degré de renouvellement du tissu productif

⁴ Le Pôle Métropolitain rassemble la Métropole de Lyon, la CC de l'Est lyonnais, la CA Vienne Condrieu, la CA de Villefranche Beaujolais Saône, la CA Porte de l'Isère et Saint-Etienne Métropole.

Démographie des entreprises

	Nb. créations en 2019	Taux de création en 2019	Evol. créations 2018/2019 (en nombre)	Evol. créations 2018/2019 (en %)
Métropole de Lyon	29 471	23%	+5 820	+25%
Métropoles de plus de 500 000 habitants	125 923	20%	+21 261	+20%
Auvergne-Rhône-Alpes	100 276	17%	+18 461	+23%
France métropolitaine	796 286	17%	+122 421	+18%

Démographie des entreprises dans les métropoles de plus de 500 000 habitants



Lecture :

Dans la métropole lyonnaise, 29 471 entreprises ont été créées en 2019, soit un taux de création de 23%. Entre 2018 et 2019, le nombre de créations sur le territoire a progressé de 25%.

Démographie des entreprises dans le Pôle Métropolitain

	Nb. créations en 2019	Taux de création en 2019	Evol. créations 2018/2019 (en nombre)	Evol. créations 2018/2019 (en %)
CA Porte de l'Isère	1 375	20%	+347	+34%
CA Vienne Condrieu	1 118	16%	+236	+27%
CA Villefranche Beaujolais Saône	964	16%	+214	+29%
CC de l'Est Lyonnais	550	15%	+133	+32%
Métropole de Lyon	29 471	23%	+5 820	+25%
Saint-Etienne Métropole	4 668	18%	+1 140	+32%
Pôle Métropolitain	38 146	21%	+7 890	+26%

Services aux entreprises, premier secteur de la création d'entreprise

Les services aux entreprises, secteur investi par quatre créateurs sur dix

Les services aux entreprises, ont attiré 12 085 porteurs de projet de création dans la métropole lyonnaise en 2019, soit 41% du total des créations de l'année. Cette part ne dépasse pas 37% au niveau régional, national ou à l'échelle des sept plus grandes métropoles françaises.

La spécificité de l'entrepreneuriat lyonnais dans le domaine des services aux entreprises est toujours largement soutenue par les activités spécialisées, scientifiques et techniques⁵ dont l'attrait ne faiblit pas.

Les activités spécialisées, scientifiques et techniques : un quart des créations de la métropole lyonnaise

Dans la métropole lyonnaise, 6 829 entreprises ont été créées dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques, soit 23% des créations de l'année, pour une moyenne de 18% en France métropolitaine et 20% à l'échelle de ses sept plus grandes métropoles réunies.

Les créations dans ces activités sont pour moitié opérées dans le domaine du conseil pour les affaires et de gestion (51%, soit 3 777 créations). C'est six points de plus qu'en France ou à l'échelle des sept plus grandes métropoles (43%).

Services aux particuliers, deuxième domaine d'activités des créateurs

6 377 créations relèvent des activités des services aux particuliers, soit 22% des créations de la métropole lyonnaise. Cette part place le secteur en deuxième position en nombre de créations, mais loin derrière le secteur des services aux entreprises.

Le poids du secteur des services aux particuliers dans le total des créations reste toutefois, moins élevée dans la métropole lyonnaise qu'à l'échelle ré-

gionale (27%), nationale (25%) et dans l'ensemble des sept plus grandes métropoles (24%).

Transport-logistique : des activités surreprésentées dans la métropole lyonnaise

En 2019, 16% des créations de la métropole lyonnaise (soit 4 671 créations) relèvent du domaine du transport-logistique. Cette part avoisine 10% en région et en France et atteint à peine 13,5% à l'échelle des sept plus grandes métropoles françaises réunies.

Les créations dans le secteur continuent d'être portées par la logistique urbaine qui comprend les activités d'acheminement-distribution de lettres et petits colis et les services de livraison de repas.

Ces activités de logistique urbaine comptabilisent 3 808 créations en 2019, soit 82% du total des créations opérées dans l'ensemble du secteur du transport-logistique de la métropole lyonnaise.

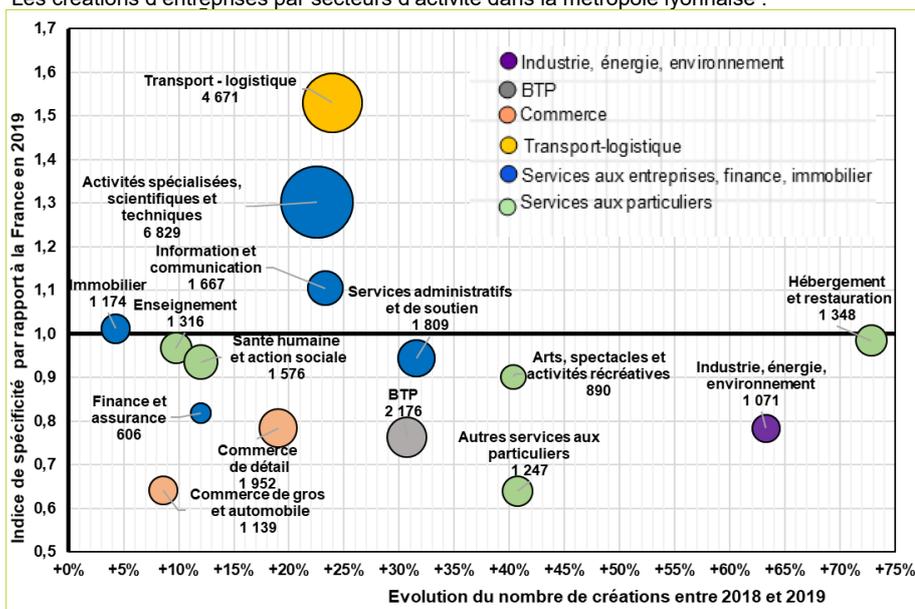
⁵ Les activités spécialisées, scientifiques et techniques regroupent :

- le conseil pour les affaires et autres conseils de gestion,
- les activités des sièges sociaux,
- les activités juridiques et comptables, l'architecture, la publicité et études de marché,
- l'ingénierie, analyses et contrôles techniques,
- la R&D et autres activités scientifiques et techniques.

Répartition des créations d'entreprises en 2019 par secteur d'activité

	Métropole de Lyon		Métropoles de plus de 500 000 habitants	Auvergne-Rhône-Alpes	France métropolitaine
	Nombre	Part	Part	Part	Part
Industrie, énergie, environnement	1 071	4%	4%	5%	5%
BTP	2 176	7%	9%	11%	10%
Commerce	3 091	10%	13%	14%	14%
dont commerce de gros et automobile	1 139	4%	6%	5%	6%
dont commerce de détail	1 952	7%	8%	8%	8%
Transport-logistique	4 671	16%	14%	9%	10%
Services aux entreprises, finance, immobilier	12 085	41%	37%	34%	36%
dont services administratifs et de soutien	1 809	6%	6%	7%	7%
dont activités spécialisées, scientifiques et techniques	6 829	23%	20%	16%	18%
dont information et communication	1 667	6%	5%	4%	5%
dont activités financières et d'assurance	606	2%	2%	2%	3%
dont activités immobilières	1 174	4%	3%	5%	4%
Services aux particuliers	6 377	22%	24%	27%	25%
dont enseignement	1 316	4%	5%	5%	5%
dont santé humaine et action sociale	1 576	5%	6%	6%	6%
dont hébergement et restauration	1 348	5%	5%	5%	5%
dont arts, spectacles et activités récréatives	890	3%	3%	4%	3%
dont autres services aux particuliers	1 247	4%	6%	7%	7%
Ensemble	29 471	100%	100%	100%	100%

Les créations d'entreprises par secteurs d'activité dans la métropole lyonnaise :



Lecture

En 2019, 4 671 entreprises créées dans le secteur du transport-logistique dans la métropole lyonnaise. Les créations dans ce secteur sont 1,6 fois plus nombreuses qu'en France métropolitaine (IS=1,6). Entre 2018 et 2019, les créations dans le secteur ont augmenté de 24%.

⁶ Les autres services aux particuliers regroupent :

- les activités de coiffure, beauté et entretien corporel,
- les services de réparation et d'entretien d'équipements et biens personnels et domestiques,
- les autres services personnels.

L'évolution favorable de ces activités est liée à l'essor des « autres services personnels » (+253) qui semblent s'expliquer par le développement des activités de coaching.

⁷ L'indice de spécificité (IS) exprime ici la surreprésentation ou la sous-représentation d'une activité ou d'un secteur dans la métropole lyonnaise par rapport à la moyenne nationale en termes de créations.

Un IS supérieur à 1 dès lors que la part des créations du secteur dans la métropole lyonnaise est supérieure à celle de la moyenne nationale. À l'inverse, l'indice est inférieur à 1 quand la part des créations du secteur dans la métropole lyonnaise est inférieure à celle de la moyenne nationale.

25% de créations supplémentaires entre 2018 et 2019

Une dynamique plus favorable à la métropole lyonnaise

Avec 5 820 créations supplémentaires et une hausse de 25% entre 2018 et 2019, la métropole lyonnaise enregistre la plus forte progression de ses créations depuis 2010.

Cette hausse place la métropole lyonnaise, une fois encore, dans le peloton de tête des métropoles les plus attractives sur le plan de l'entrepreneuriat.

Une progression dans tous les secteurs d'activité

Les hausses de la création ont concerné la quasi-totalité des secteurs d'activité. Elles sont souvent plus importantes dans la métropole lyonnaise comparativement à la France, la région ou les sept plus grandes métropoles réunies (Cf. page 9).

La logistique urbaine continue de séduire

Dans la métropole lyonnaise, le transport-logistique compte en 2019, 902 créations de plus qu'en 2018, soit +24%. Cette hausse est moins soutenue que les années précédentes, mais reste plus élevée qu'en France ou à l'échelle des sept plus grandes métropoles réunies.

L'essentiel de la croissance dans le secteur est lié aux nombreuses créations dans le domaine de la livraison de colis et de courrier (services de livraisons à domicile, livraison de repas,...) qui enregistre 799 créations supplémentaires, soit 90% du solde net total de l'ensemble du secteur du transport - logistique.

Les activités spécialisées scientifiques et techniques sont toujours un important contributeur à la hausse

Spécificité affirmée de l'entrepreneuriat lyonnais, le secteur des activités spécialisées scientifiques et techniques enregistre 1 257 créations supplémentaires en 2019, soit +23% par rapport à 2018. Cette hausse est comparable à la moyenne des sept plus grandes métropoles françaises mais

reste plus élevée qu'au niveau régional ou national.

Comme les autres années, le secteur constitue le principal contributeur en nombre à la hausse de la création d'entreprises. Il pèse pour 22% dans la hausse globale de la création de la métropole lyonnaise.

Les services aux particuliers augmentent de 30%

La dynamique est particulièrement bénéfique pour les services aux particuliers qui, avec +30%, enregistrent, cette année, une progression plus forte qu'en France (+18%) ou dans l'ensemble des grandes métropoles (+20%).

Parmi les services aux particuliers, la restauration (hors hébergement) enregistre la plus forte progression (+578 créations, soit +80%). Elle est suivie cette année, par les autres activités de services aux particuliers⁶ qui comptabilisent 351 créations supplémentaires, soit +41%.

Tous les autres secteurs progressent

Les autres secteurs ont également enregistré une hausse du nombre des créations à un rythme plus élevé dans la métropole lyonnaise comparative-ment à la France et ses sept plus grandes métropoles.

Le secteur de l'industrie, l'énergie et l'environnement a fait un bond de 63%, soit 415 créations supplémentaires. Cette dynamique est liée, notamment, à l'essor des créations dans le domaine du commerce de l'énergie.

Le BTP réalise une progression de 31% (+514 créations), c'est deux fois plus qu'entre 2017 et 2018 (+17%).

Les activités de commerce ne sont pas en reste. Le nombre de créations a progressé de 19% dans le commerce de détail et 9% dans le commerce de gros.

Le regain d'intérêt pour le micro-entrepreneuriat se confirme en 2019

Le régime du micro-entrepreneuriat attire 55% des créateurs

Dans la métropole lyonnaise, 16095 créations ont été immatriculées sous le régime fiscal du micro-entrepreneur en 2019, soit 55% des créations de l'année.

Cette part atteint une moyenne de 53% à l'échelle des sept plus grandes métropoles de l'hexagone et 48% en France ou en Auvergne-Rhône-Alpes.

Si on rajoute les autres entreprises individuelles classiques, au total 76% des entreprises créées en 2019 l'ont été sous le régime juridique de l'entreprise individuelle.

La forte surreprésentation du micro-entrepreneuriat dans les grandes métropoles, est liée à la nature des secteurs investis sur ces territoires qui ne nécessitent pas de gros investissements ou l'embauche de salarié au démarrage de l'activité.

À cela s'ajoute, des évolutions législatives récentes favorables.

En effet, depuis le 1^{er} janvier 2018, les seuils de chiffre d'affaires permettant l'accès au régime fiscal du micro-entrepreneuriat ont doublé (Cf. p. 11), et depuis le 1^{er} janvier 2019, les trois premières années d'activité sont partiellement exonérées de cotisations sociales.

Entre 2018 et 2019, le nombre de créations sous le régime du micro-entrepreneuriat a augmenté de 37% (soit +4 313 créations) dans la métropole lyonnaise, contribuant ainsi à hauteur de trois quarts dans la croissance globale du nombre de créations sur le territoire.

Les entreprises individuelles classiques (hors micro-entreprises) ont enregistré une hausse de 15%. Les créations sous forme de sociétés ont, elles, augmenté de 11%.

Les artisans : 18% des créateurs métropolitains

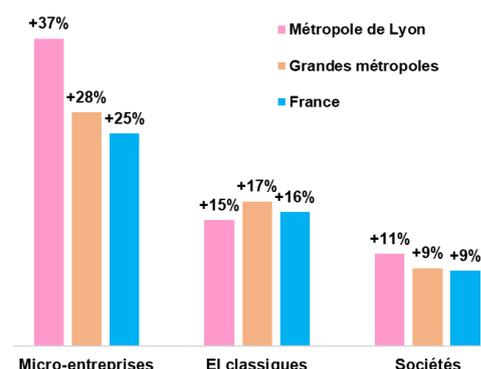
18% des créateurs de la métropole sont des artisans. Cette part est en progression par rapport à 2018 (16%).

Elle reste toutefois, moins élevée qu'à l'échelle des sept plus grandes métropoles réunies (22%) ou en Auvergne-Rhône-Alpes (29%) et en France (26%).

Très peu d'embauche de salarié au moment de la création

Hors micro-entrepreneurs, 5% des créateurs métropolitains emploient un ou plusieurs salariés au démarrage de l'activité. Cette part est comparable à la moyenne régionale, nationale ou celle de l'ensemble des plus grandes métropoles françaises.

Evolution 2018/2019 des créations par statut juridique et régime fiscal



Répartition des créations d'entreprises en 2019 par secteur d'activité et forme juridique

	Micro-entreprises		Entreprises individuelles classiques		Sociétés	
	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part
Industrie, énergie, environnement	420	3%	440	7%	211	3%
BTP	295	2%	1 002	16%	879	13%
Commerce	1210	8%	844	13%	1 037	15%
Transport - logistique	3 202	20%	1 103	17%	366	5%
Services aux entreprises, finance, immobilier	6 946	43%	1 576	24%	3 563	52%
dont services administratifs et de soutien	624	4%	655	10%	530	8%
dont activités spécialisées, scientifiques et techniques	4861	30%	512	8%	1 456	21%
dont information et communication	1 132	7%	72	1%	463	7%
dont finance, immobilier	329	2%	337	5%	1 114	16%
Services aux particuliers	4 022	25%	1 406	22%	949	13%
dont enseignement	1 181	7%	27	0,40%	108	2%
dont santé humaine et action sociale	579	4%	841	13%	156	2%
dont hébergement et restauration	776	5%	137	2%	435	6%
dont arts, spectacles et activités récréatives	691	4%	108	2%	91	1%
dont autres activités de services	795	5%	293	5%	159	2%
Total	16 095	100%	6 371	100%	7 005	100%

Les créateurs d'entreprises individuelles en France en 2019 (INSEE)

□ L'âge moyen des créateurs d'entreprises individuelles en France est de 36 ans.

□ La part des moins de 30 ans est de 38%.

Elle est plus élevée chez les micro-entrepreneurs (42%) que chez les créateurs d'entreprises individuelles classiques (31%).

□ Le transport-logistique est le secteur où les créateurs sont les plus jeunes (29 ans).

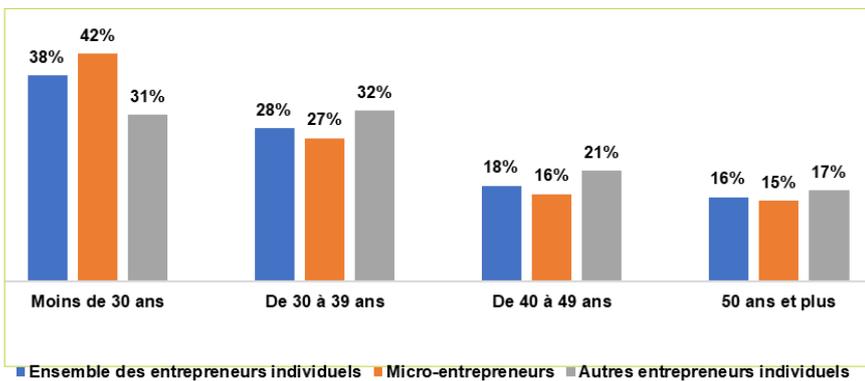
□ L'industrie, les activités immobilières, le BTP et les activités de services administratifs et de soutien sont les activités où les créateurs sont relativement les moins jeunes (autour de 39 ans).

□ 40% des créateurs sont des femmes.

□ Les femmes sont majoritaires dans la santé et l'action sociale, ainsi que les services aux ménages.

□ La part des hommes est la plus élevée dans le BTP, le transport-logistique et l'information et la communication.

Répartition des créateurs d'entreprises individuelles par âge en 2019

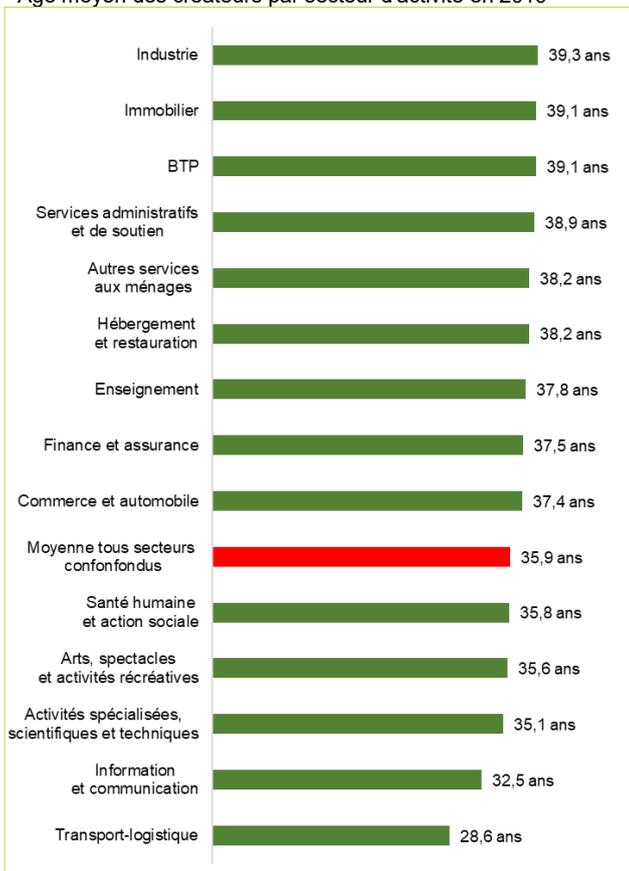


Lecture :

31% des créateurs d'entreprises individuelles en 2019 ont moins de 30 ans.

Parmi les entrepreneurs individuels, la part des moins de 30 ans est de 42% chez les micro-entrepreneurs et 31% chez les autres entrepreneurs individuels.

Âge moyen des créateurs par secteur d'activité en 2019



Répartition des créateurs d'entreprises individuelles en 2019 selon le sexe et le secteur d'activité en France

	Hommes	Femmes
Industrie	44,7%	55,3%
BTP	97,7%	2,3%
Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	63,7%	36,3%
Transport-logistique	92,8%	7,2%
Hébergement et restauration	63,9%	36,1%
Information et communication	75,0%	25,0%
Activités financières et d'assurance	64,4%	35,6%
Activités immobilières	49,7%	50,3%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	52,8%	47,2%
Activités de services administratifs et de soutien	56,8%	43,2%
Enseignement	48,2%	51,8%
Santé humaine et action sociale	25,5%	74,5%
Arts, spectacles et activités récréatives	58,7%	41,3%
Autres services aux ménages	28,2%	71,8%
Ensemble	60,2%	39,8%

Lecture :

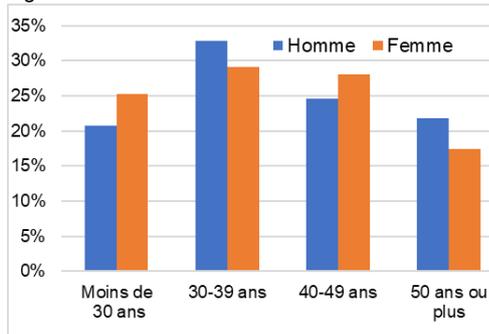
Dans le domaine du commerce, 63,7% des créateurs sont des hommes et 36,3% sont des femmes.

Les créatrices d'entreprise en Auvergne-Rhône-Alpes

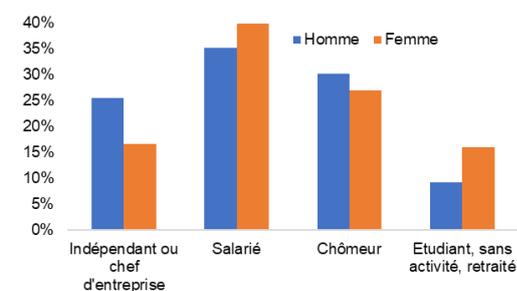
- ❑ 40% des créateurs sont des femmes (*donnée nationale 2019*).
- ❑ Les créatrices sont plus jeunes et plus diplômées que leurs homologues masculins.
- ❑ Les anciennes salariées et les « sans activité » y sont plus représentées comparativement aux hommes.
- ❑ Elles sont, relativement, plus nombreuses que les hommes à créer dans un domaine différent de leur métier principal (respectivement 39% et 35%).

- ❑ Elles sont majoritaires dans le secteur de la santé, l'action sociale, et les autres services aux ménages (Cf. p. 8).
- ❑ Leur objectif principal en créant, est d'assurer leur propre emploi.
- ❑ Elles démarrent leurs activités avec relativement peu de moyens financiers.
- ❑ Leurs entreprises affichent un taux de pérennité proche de celui des hommes

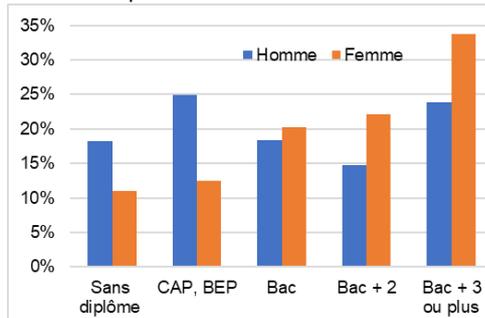
Âge au moment de la création



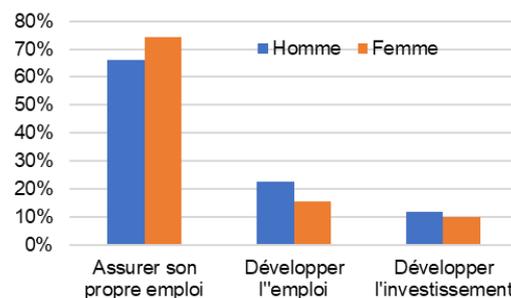
Statut avant la création



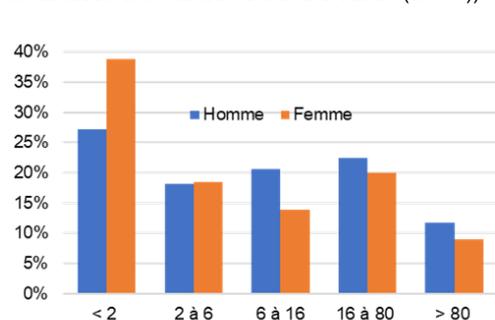
Niveau de diplôme



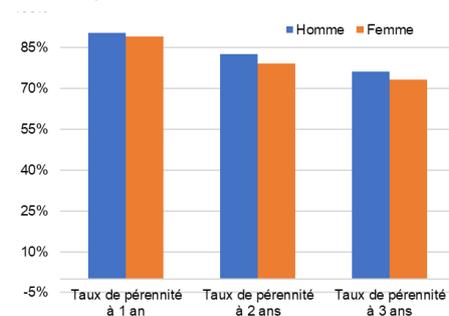
Objectif principal



Investissement financement à la création (en K€)



Taux de pérennité 2014-2017



Source : Enquête Sine 2014 – entreprise créées en 2014, hors autoentrepreneurs.

Données complémentaires

Les créations d'entreprises par commune et conférence territoriale des maires de la métropole de Lyon

	Nb. de créations	Part d'entreprises	Part d'artisans	Evolution 2018-2019
Villeurbanne	3 595	81%	19%	+29%
Lyon 1	1 092	78%	11%	+17%
Lyon 2	1 385	67%	10%	+15%
Lyon 3	2 508	76%	12%	+8%
Lyon 4	794	81%	13%	+15%
Lyon 5	1 002	79%	14%	+11%
Lyon 6	1 780	59%	9%	+28%
Lyon 7	2 204	81%	13%	+21%
Lyon 8	1 733	87%	18%	+32%
Lyon 9	1 349	77%	14%	+25%
Lyon - Villeurbanne	17 442	77%	14%	+21%
Charly	60	67%	13%	+7%
Givors	254	83%	40%	+34%
Grigny	99	77%	49%	+8%
Irigny	140	76%	21%	+51%
La Mulatière	115	85%	18%	+29%
Oullins	426	81%	22%	+29%
Pierre-Bénite	141	83%	28%	+22%
Sainte-Foy-lès-Lyon	354	76%	16%	+19%
Saint-Genis-Laval	273	75%	23%	+28%
Vernaison	69	80%	26%	+33%
Lônes et coteaux du Rhône	1 931	79%	25%	+26%
Champagne-au-Mont-d'Or	128	59%	17%	+51%
Dardilly	158	47%	16%	+7%
Ecully	394	76%	14%	+38%
Limonest	97	56%	9%	+5%
Lissieu	60	52%	8%	+0%
Saint-Cyr-au-Mont-d'Or	120	59%	10%	+28%
Saint-Didier-au-Mont-d'Or	156	46%	10%	+20%
La Tour-de-Salvagny	78	64%	17%	+44%
Ouest Nord	1 191	61%	13%	+26%
Caluire-et-Cuire	762	76%	16%	+19%
Rillieux-la-Pape	550	77%	23%	+47%
Sathonay-Camp	73	78%	29%	+52%
Plateau Nord	1 385	77%	19%	+31%

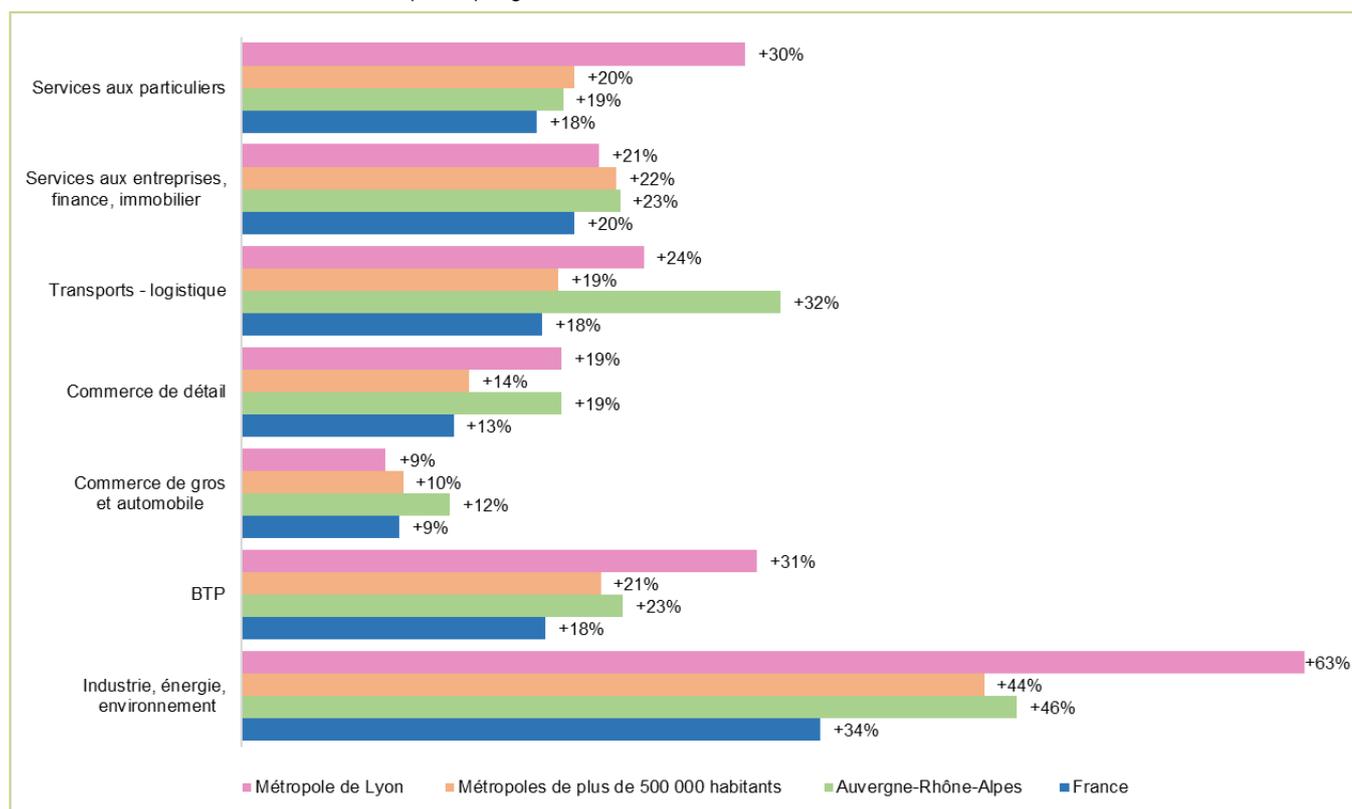
Les créations d'entreprises par commune et conférence territoriale des maires de la métropole de Lyon

	Nb. de créations en 2019	Part d'entreprises individuelles	Part d'artisans	Evolution 2018-2019
Bron	680	81%	23%	+41%
Chassieu	167	57%	15%	+2%
Mions	165	81%	29%	+32%
Saint-Priest	803	75%	27%	+35%
Porte des Alpes	1 815	76%	24%	+33%
Saint-Fons	372	78%	37%	+46%
Vénissieux	1 151	81%	28%	+32%
Corbas	132	72%	25%	+6%
Feyzin	199	84%	34%	+72%
Solaize	32	75%	19%	+10%
Portes du Sud	1 886	80%	30%	+35%
Vaulx-en-Velin	934	75%	31%	+46%
Décines-Charpieu	471	78%	29%	+44%
Jonage	89	70%	34%	+25%
Meyzieu	487	76%	31%	+33%
Rhône Amont	1 981	76%	30%	+41%
Albigny-sur-Saône	42	62%	26%	+27%
Cailloux-sur-Fontaines	43	65%	21%	+23%
Collonges-au-Mont-d'Or	96	72%	14%	+14%
Couzon-au-Mont-d'Or	39	79%	28%	+18%
Curis-au-Mont-d'Or	13	69%	8%	+30%
Fleurieu-sur-Saône	24	83%	25%	+100%
Fontaines-Saint-Martin	42	79%	24%	+11%
Fontaines-sur-Saône	126	84%	20%	+48%
Neuville-sur-Saône	117	74%	22%	+48%
Polemieux-au-Mont-d'Or	12	50%	17%	-33%
Quincieux	31	61%	39%	-21%
Rochetaillée-sur-Saône	24	71%	25%	+14%
Saint-Germain-au-Mont-d'Or	35	86%	23%	+30%
Saint-Romain-au-Mont-d'Or	29	52%	3%	+21%
Genay	61	67%	25%	+13%
Montanay	52	79%	27%	+79%
Sathonay-Village	35	77%	26%	+21%
Val de Saône	821	74%	22%	+26%
Charbonnières-les-Bains	93	67%	20%	+11%
Craponne	166	74%	25%	+30%
Francheville	216	74%	20%	+35%
Marcy-l'Etoile	60	82%	20%	+30%
Saint-Genis-les-Ollières	74	59%	20%	+10%
Tassin-la-Demi-Lune	410	71%	16%	+7%
Val d'Yzeron	1 019	72%	19%	+17%
Métropole de Lyon	29 471	76%	18%	+25%

Evolution 2018/2019 des créations d'entreprises par secteur d'activité

	Métropole de Lyon		Métropoles de plus de 500 000 hab.	Auvergne-Rhône-Alpes	France métropolitaine
	Evol. en nombre	Evol. en %	Evol. en %	Evol. en %	Evol. en %
Industrie, énergie, environnement	+415	+63%	+44%	+46%	+34%
BTP	+511	+31%	+21%	+23%	+18%
Commerce de gros et automobile	+90	+9%	+10%	+12%	+9%
Commerce de détail	+312	+19%	+14%	+19%	+13%
Transport - logistique	+902	+24%	+19%	+32%	+18%
Services aux entreprises, finance, immobilier	+2 119	+21%	+22%	+23%	+20%
dont activités de services administratifs et de soutien	+434	+32%	+29%	+37%	+26%
dont activités spécialisées, scientifiques et techniques	+1 257	+23%	+24%	+19%	+18%
dont information et communication	+315	+23%	+20%	+24%	+19%
dont activités financières et d'assurance	+65	+12%	+18%	+11%	+17%
dont activités immobilières	+48	+4%	+11%	+20%	+21%
Services aux particuliers	+1 471	+30%	+20%	+19%	+18%
dont enseignement	+117	+10%	+13%	+7%	+13%
dont santé humaine et action sociale	+169	+12%	+8%	+8%	+7%
dont hébergement et restauration	+568	+73%	+27%	+23%	+15%
dont arts, spectacles et activités récréatives	+256	+40%	+23%	+27%	+20%
dont autres services aux particuliers	+361	+41%	+34%	+36%	+34%
Total	+5 820	+25%	+20%	+23%	+18%

Evolution 2018/2019 des créations d'entreprises par grands secteurs d'activité



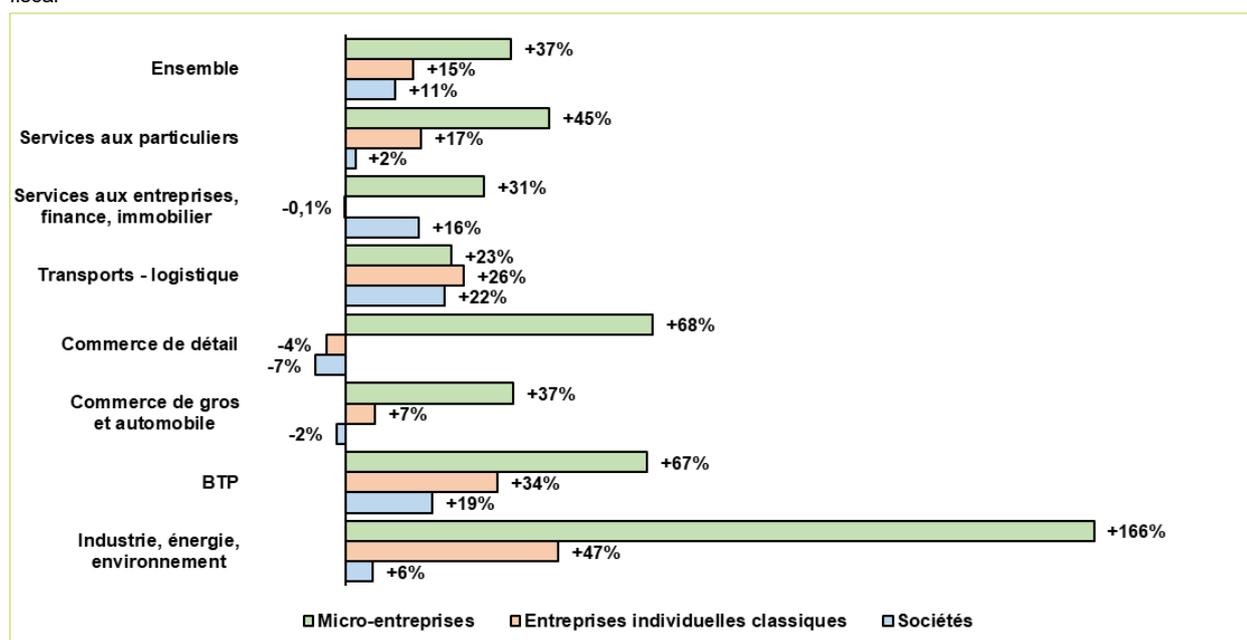
Evolution 2018/2019 des créations d'entreprises dans la métropole lyonnaise par secteur d'activité et statut juridique et fiscal

	Evolution en nombre			Evolution en %		
	Micro-entreprises	Entreprises individuelles classiques	Sociétés	Micro-entreprises	Entreprises individuelles classiques	Sociétés
Industrie, énergie, environnement	+262	+141	+12	+166%	+47%	+6%
BTP	+118	+252	+141	+67%	+34%	+19%
Commerce de gros et automobile	+78	+22	-10	+37%	+7%	-2%
Commerce de détail	+373	-22	-39	+68%	-4%	-7%
Transports - logistique	+608	+228	66	+23%	+26%	+22%
Services aux entreprises, finance, immobilier	+1 625	-1	+495	+31%	0%	+16%
dont activités de services administratifs et de soutien	+252	+142	+40	+68%	+28%	+8%
dont activités spécialisées, scientifiques et techniques	+1 027	-27	+257	+27%	-5%	+21%
dont information et communication	+325	-32	+22	+40%	-31%	+5%
dont activités financières et d'assurance	+47	-23	+41	+70%	-45%	+10%
dont activités immobilières	-26	-61	+135	-11%	-16%	+26%
Services aux particuliers	+1 249	+202	+20	+45%	+17%	+2%
dont enseignement	+134	-12	-5	+13%	-31%	-4%
dont santé humaine et action sociale	+54	+109	+6	+10%	+15%	+4%
dont hébergement et restauration	+558	-9	+19	+256%	-6%	+5%
dont arts, spectacles et activités récréatives	+202	+36	+18	+41%	+50%	+25%
dont autres activités de services	+301	+78	-18	+61%	+36%	-10%
Total	+4 313	+822	+685	+37%	+15%	+11%

Lecture :

Entre 2018 et 2019, le nombre de créations sous le régime du micro-entrepreneuriat dans le secteur du BTP, a augmenté de 67%, soit +118 créations.

Evolution 2018/2019 des créations d'entreprises dans la métropole lyonnaise par grands secteurs d'activité et statut juridique et fiscal



Définitions, sources

❑ Création d'entreprise

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons.

Une création d'entreprise correspond à l'un des 3 cas suivants :

- création de nouveaux moyens de production,
- reprise par l'entrepreneur d'une activité après une interruption de plus d'un an,
- reprise par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

Dans le cas des micro-entrepreneurs (ex auto-entrepreneurs), l'Insee ne peut dénombrer des créations au sens du concept européen. Il y a immatriculation dans le répertoire des entreprises et des établissements (REE-Sirene), mais on ne sait pas si y aura ou pas un début d'activité.

Certaines immatriculations se traduisent par une vraie création d'activité, d'autres par un démarrage différé, voire jamais réalisé.

❑ L'entreprise

C'est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes.

❑ L'établissement

C'est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

❑ Le régime de l'auto-entrepreneur

Mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) et entré en vigueur au 1^{er} janvier 2009, il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu.

L'auto-entrepreneur bénéficie ainsi d'un régime microsocial simplifié, d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants, d'une exonération de TVA et sur option, d'un régime micro-fiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de la taxe professionnelle pendant trois ans à compter de la date de création.

❑ Le régime du micro-entrepreneur

Depuis décembre 2014, il s'est substitué au régime de l'auto-entrepreneur et offre moins d'avantages. Sauf cas particuliers, l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers est devenue obligatoire.

D'autres dispositions s'appliquent également (stage préalable à l'installation, taxe additionnelle à la taxe foncière, à la suite du décret du 3 février 2015, baisse des indemnités maladie et maternité).

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les seuils de chiffre d'affaires permettant d'accéder au régime fiscal de la micro-entreprise et du régime micro-social ont été doublés. Ils s'appliquent désormais aux entreprises dont le chiffre d'affaires de l'année civile précédente ou de l'avant-dernière année n'excède pas :

- 170 000 euros pour une activité de vente de marchandises, d'objets, d'aliments à emporter ou à consommer sur place, ou de fourniture de logement;
- 70 000 euros pour une activité de services.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les trois premières années d'activité sont partiellement exonérées de cotisations sociales

❑ Entreprise individuelle

Entreprise qui est la propriété exclusive d'une personne physique. L'entrepreneur exerce son activité sans avoir créé de personne juridique distincte. Les différentes formes d'entreprises individuelles sont les commerçants, les artisans, les professions libérales, les agriculteurs.

Chaque entreprise individuelle (comme chaque société) est répertoriée dans le répertoire des entreprises et des établissements Sirene.

Les micro-entreprises sont des entreprises individuelles qui ont un statut fiscal particulier.

Les entreprises individuelles classiques désignent les entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs

❑ Société

Entité dotée d'une personnalité morale. On distingue plusieurs formes de sociétés :

- **SARL (société à responsabilité limitée)**

Société groupant des associés dont la responsabilité est limitée à leur apport personnel et dont les pouvoirs (droits de vote, droits sur les bénéfices...) sont proportionnels à la part du capital détenu.

- **SARL unipersonnelle (ou EURL)**

SARL constituée par une seule personne qui en détient donc toutes les parts.

- **SAS (société par actions simplifiée)**

Société groupant des associés dont la responsabilité est limitée à leur apport personnel et qui ont la possibilité de disposer de prérogatives indépendantes de leur part de capital. La SAS est une société de capitaux, ce qui la rapproche de la Société Anonyme (**SA**). Elle peut être unipersonnelle, on parle alors de société par actions simplifiée à associé unique (**SASU**).

❑ Sources

Les statistiques sur les créations sont issues du répertoire des entreprises et des établissements (REE - Sirene) géré par l'Insee.

Les travaux de l'Observatoire partenarial lyonnais en économie sont l'expression d'un partenariat entre la Métropole de Lyon, la Ville de Lyon, la CCI de Lyon Métropole, le Medef Lyon-Rhône, l'Université de Lyon, la Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, la CGPME, Pôle Emploi, l'Aderly, le Cecim, l'Office de tourisme et des congrès du Grand Lyon, Vienne Condrieu Agglomération, le Pôle métropolitain et l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, en association avec le Sgar, l'Insee, la Banque de France, l'Urssaf, la Caisse des Dépôts et Consignations et la Direccte du Rhône.

Retrouvez les publications de l'Opale sur
www.opale-lyon.com

Métropole de Lyon, Etat, Département du Rhône, Sepal, Sytral, Epora, Pôle Métropolitain, Communautés d'agglomération Annonay Rhône Agglo, du Bassin de Bourg en Bresse, Porte de l'Isère, Vienne Condrieu agglomération, Communautés de communes de l'Est lyonnais, de la Dombes, de la Vallée du Garon, des Monts du Lyonnais, des Vallons du Lyonnais, du Pays de l'Arbresle, du Pays de l'Ozon, Communes de Bourgoin-Jallieu, de Lyon, de Romans-sur-Isère, de Saint-Priest, de Tarare, de Vaulx-en-Velin, de Vénissieux, de Vienne, de Villeurbanne, Syndicats mixtes des Scot de l'Ouest lyonnais, de la Boucle du Rhône en Dauphiné, des Rives du Rhône, du Beaujolais, du Nord-Isère, du Val de Saône-Dombes, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence régionale de santé, Caisse des dépôts et consignations, Chambre de commerce et d'industrie de Lyon Métropole, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Syndicat mixte de transports de l'aire métropolitaine lyonnaise, Syndicat mixte Plaines Mont d'or, Syndicat mixte du Grand Parc Miribel Jonage



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient - 69326 Lyon - Cedex 03
Tél. 04 81 92 33 00 - Fax 04 81 92 33 10
www.urbalyon.org

Directeur de la publication : **Damien Caudron**
Réfèrent : **Salah Jallali** 04 81 92 33 44 s.jallali@urbalyon.org
Infographie : Agence d'urbanisme